

Le contrôle des fusions à l'heure de la libéralisation des échanges : convergence ou coopération?

TABLEAU 10
ÉTATS-UNIS

Texte(s) législatif(s)	Motif(s) général(aux)	Définition de «fusionnement»	Critère	Exceptions et exemptions	Organe(s) de décision	Exécution
<ul style="list-style-type: none"> • Loi Clayton • Loi de 1988 sur le commerce (modification Exon-Florio) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'actions ou d'éléments d'actifs par des personnes morales, des sociétés en nom collectif, d'autres entités commerciales ou des personnes physiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution sensible de la concurrence ou tendance à la création d'un monopole <u>Lignes directrices d'application</u> • Le fusionnement risque peu d'être contesté si l'IHH après fusionnement est <ul style="list-style-type: none"> a) inférieur à 1 000 b) entre 1 000 et 1 800 lorsque l'augmentation est inférieure à 100, ou c) supérieur à 1 800 lorsque l'augmentation est inférieure à 50 • Les fusionnements mettant en jeu des entreprises étrangères peuvent soulever des questions de sécurité nationale ou de défense (Exon-Florio) • Seuil de notification de 15 millions de dollars (?) 	<p><u>Exceptions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • «placement seulement» (prévu par la loi) • entreprise en déconfiture • «commodité et besoins» (banques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau des juges de droit administratif (Commission fédérale de la concurrence) • Tribunaux (ministère de la Justice et actions privées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Division antitrust du ministère américain de la Justice • Commission fédérale du commerce • Procureurs généraux d'État • Cour de district fédérale • Comité d'étude des investissements étrangers aux États-Unis (Exon-Florio) • Actions privées